



DEMANDE D'UN PERMIS DE CONDUIRE POUR BATEAUX

Prière de remplir lisiblement en caractères d'imprimerie, et de mettre une croix dans les cases de votre choix

JE SOUSSIGNE(E) sollicite :

Numéro du détenteur :

la délivrance d'un 1er permis de conduire "bateau"

une nouvelle catégorie de conduite "navigation"

l'échange de mon permis de conduire pour bateaux : suisse ou étranger

IDENTITE DU CANDIDAT (ou de la candidate)		<input type="checkbox"/> Monsieur	ou	<input type="checkbox"/> Madame
Nom :	Prénom :			
Nom de jeune-fille :	Né(e) le :	jour	mois	année
Commune d'origine (pour les Suisses) :	Canton :			
Pays d'origine (pour les étrangers) :				
Etes vous sous-tutelle ? <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Si oui, nom et adresse du tuteur :				

DOMICILE PRIVE	c/o (logeur) :
Rue & N° :	_____
N° postal :	Localité :
Tél. privé :	Tél. prof. :

ANTECEDENTS			ÉTAT DE SANTÉ
Le permis de conduire pour bateaux vous a-t-il été refusé ou retiré ?	OUI	NON	Pour conduire, devez-vous porter des lunettes ou des verres de contact ?
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	OUI NON
			<input type="radio"/> <input type="radio"/>
La conduite d'un bateau vous a-t-elle déjà été interdite ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Souffrez-vous ou avez-vous souffert de l'une des maladies suivantes, non guérie totalement ?
Une procédure en ce sens est-elle en cours contre vous ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	- alcoolisme
			<input type="radio"/> <input type="radio"/>
			- toxicomanie
			<input type="radio"/> <input type="radio"/>
			- maladie : o mentale ou o nerveuse (préciser)
			<input type="radio"/> <input type="radio"/>
			- suites d'accidents (fracture crâne, vertiges, etc)
			<input type="radio"/> <input type="radio"/>
			- épilepsie ou crises analogues
			<input type="radio"/> <input type="radio"/>
			- autres maladies ou infirmités (lesquelles?)
			<input type="radio"/> <input type="radio"/>
			- recevez-vous une rente d'invalidité ?
			<input type="radio"/> <input type="radio"/>

PERMIS DE CONDUIRE ANTERIEURS	
Etes-vous, ou avez-vous déjà été en possession d'un permis de conduire pour bateaux ?	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Si oui, pour quelle(s) catégorie(s) (cf. ci-après) : A o D o D1 o B o C o E o	
Délivré par (canton ou pays) :	_____

CATEGORIE(S) demandée(s) - PLAISANCE	Catégories particulières :
<input type="checkbox"/> A Bateaux motorisés (plus de 6 kW ou 8,16 CV)	<input type="checkbox"/> B Bateaux à passagers (transport professionnel de personnes pour plus de 12 passagers)
<input type="checkbox"/> D Bateaux à voile (plus de 15 m2 de surface vél.)	<input type="checkbox"/> C Bateaux à marchandises motorisés, ainsi qu'engins ayant leurs propres moyens de propulsion
	<input type="checkbox"/> E Bateaux de construction particulière

Genève, le :	Signature personnelle obligatoire du candidat ou de la candidate :
Signature du représentant légal (père, mère ou tuteur), obligatoire pour les personnes mineures ou sous tutelle :	_____
	<u>IMPORTANT</u> : veuillez lire les informations au verso

Avertissement : Celui qui aura obtenu frauduleusement un permis en donnant des renseignements inexacts, en dissimulant des faits importants, ou en présentant de faux certificats, se verra puni de l'emprisonnement ou de l'amende (art. 251n CPS), et retirer le permis (art. 19 al. 1 LNI).

Conditions générales d'admission au permis de conduire pour bateaux					
C A T É G O R I E S					
	A	D	B	C	E
Age minimal	18 ans	14 ans	20 ans	20 ans	20 ans
Certificat médical	requis pour les candidats âgés de plus de 65 ans	requis pour les candidats âgés de plus de 65 ans	OUI	OUI	requis pour les candidats âgés de plus de 65 ans
Examen théorique	à passer dans les 12 mois après le dépôt de la demande	à passer dans les 12 mois après le dépôt de la demande	à passer dans les 12 mois après le dépôt de la demande	à passer dans les 12 mois après le dépôt de la demande	à passer dans les 12 mois après le dépôt de la demande
Examen pratique	moteur, à passer dans les 18 mois après la théorie	voile, à passer dans les 18 mois après la théorie	SPÉCIAL	SPÉCIAL	SPÉCIAL
Attestation de pratique navigation	NON	NON	au moins 75 jours jusqu'à 60 passagers (25 si détenteur cat. C) 150 jours au-delà (50 si dét. cat. C)	10 jours si titulaire cat. B 150 jours dans les autres cas	NON

Pièces à fournir à l'appui de la demande (originaux ou copies)		
SUISSES	ÉTRANGERS	Fonctionnaires internationaux
carte d'identité, passeport	autorisation de séjour ou d'établissement délivrée par l'Office cantonal de la population	carte de légitimation délivrée par le Département fédéral des affaires étrangères
1 photo couleur, format passeport (35 * 45 mm), de face, nu-tête		

Émoluments : selon tarif en vigueur institué par le règlement sur les émoluments de l'office cantonal des automobiles et de la navigation.

Attention : toute absence à un examen, non excusée au moins 48 heures à l'avance (jours ouvrables), ainsi que tout retard, donneront lieu au paiement d'un émolument supplémentaire.